CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E136912** **VALABLE JUSQU'AU** **20/12/2026**

ÉDITÉ LE 26/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/02/2011

Raison sociale : ROCHE PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/12/2024

Capital : 3 000

LES ANGERONS
18600 SANCOINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 2011B00118

Siret : 530 666 510 00017

Code NACE : 9601B

Numéro caisse de congés payés : 6348239

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 75700129

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 75700129

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 02 48 76 87 95 **Fax :**

Portable : 06 23 37 41 54

Responsabilité légale :
ROCHE YOANN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : entreprise.yoannroche@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 671 258 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	4	10/09/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²		25/02/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		10/12/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/02/2026 08:13

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E136912** **VALABLE JUSQU'AU** **20/12/2026**

ÉDITÉ LE **26/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/02/2011
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/12/2024
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 2011B00118

Siret : **530 666 510 00017**
Code NACE : 9601B
Numéro caisse de congés payés : 6348239
Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 75700129
Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 75700129
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **ROCHE PLOMBIER CHAUFFAGISTE**

LES ANGERONS
18600 SANCOINS

Téléphone : 02 48 76 87 95 **Fax :**
Portable : 06 23 37 41 54

Site Internet :
E-mail : entreprise.yoannroche@gmail.com

Responsabilité légale :
ROCHE YOANN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	10/09/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	25/02/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	21/12/2023
o Poêle ou insert bois	21/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	19/12/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.